



Procès-Verbal du Bureau Directeur

Jeudi 13 février 2020 - Visioconférence

Elus présents : BOUSSUGUE Martine, COURTOIS Eric, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, MARTOIA Pierre, PARET Jean-Paul, RIPERT Alain, SEIGNEUR Anne,

Excusés : CADEI Franck, STOFFER Françoise

Début de la réunion : 19h00

Suite à la convocation d'Alain Ripert, Président ligue AURA Handball à la gendarmerie de Saint Ismier le mercredi 05/02/2020 après midi, concernant la mise en accusation au pénal pour harcèlement de Monsieur Eric Brosset, le procureur, après interrogatoire par la gendarmerie, a pris la décision de classer l'affaire sans suite, décision qui sera confirmée par écrit prochainement.

Le 24/02/2020, à 10h15, convocation conseil des Prud'hommes de Grenoble devant le bureau des conciliations et d'orientation.

Emmanuelle Defoort est en arrêt maladie jusqu'au 24/02 inclus, dans l'attente de sa reprise, il est décidé, afin de ne pas pénaliser la gestion des salariés et les activités courantes :

- d'effectuer le suivi des salariés : validation des saisies d'activités par les secrétaires des 3 établissements
- d'effectuer suivi du prévisionnel
- mise en place de la réunion du CSE **dernière semaine de février 2020**
- Pierre Martoia va envoyer les informations dont il a connaissance, afin que sur chaque site, les secrétaires généraux puissent prendre le relais.

Télétravail

Le Bureau Directeur a décidé de **sa mise en place expérimentale à compter du 15 mars 2020**. Suivant les principes validés lors de BD 25/01/2020 et du CA 1^{er}/02/2020.

Entre le 25/02 et le 15/03, via Emmanuelle ou chaque secrétaire de site, vous sera communiqué un modèle d'avenant au Contrat de Travail qui demandera à chaque salarié sollicitant le télétravail de bien vouloir le renseigner et de joindre les pièces justificatives demandées pour le 15 mars 2020, délai de rigueur.

Les tâches effectuables en télétravail devront être déterminées entre les différents interlocuteurs, ligue et salariés ayant candidaté ainsi que les plages horaires.

Les avenants seront signés pour une période expérimentale de 3 mois. La charte de télétravail actuellement en cours de régulation sera accessible à compter du 09/03 2020.

Points Divers

Suite à l'absence de dernière minute de salarié FFHB lors des interpoles à Bourg de Péage, certains salariés ont dû effectuer des heures non prévues initialement. Nous regrettons que la fédération n'ait pas été en capacité de remplacer la personne prévue, ce qui a entraîné des heures supplémentaires et des frais annexes non prévus. Les heures supplémentaires éventuelles seront récupérées et les frais engagés, remboursés par la ligue sur présentation de note de frais et justificatifs.

Le CA prévu initialement le 18 avril est avancé au SAMEDI 04 AVRIL 2020 à Bron de 9h30 à 16h00 : les 17/18/19 avril France A Garçons Joue la qualification aux JO, certains élus seront au TQO

Vœux soumis à l'AG fédéral : pas de commentaire des membres du Bureau Directeur. Il suivra les préconisations de la commission statut réglementation

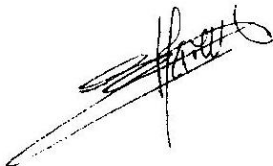
Rappel : AG fédérale à Pau le 24/25/ avril 2020.

Martine Boussuge et Patrick Péan se sont rencontrés afin de voir les possibilités de rapprochement des 2 sites de travail.

Interpoles Garçons à Vaulx-en-Velin : le travail de Bruno Geoffray est compliqué ne serait-ce comme obtenir un engagement des bénévoles des 2 clubs (garçons et filles afin de permettre le bon déroulement de la compétition. Pascal Jacquet alerte, en indiquant que l'an dernier les salariés de l'ASUL Féminin ont dépassés les heures autorisées. Ce fonctionnement ne se reproduira pas cette saison. Des solutions sont à l'étude : Bruno recherche auprès des étudiants STAPS afin de compléter l'équipe d'encadrement et d'animation.... Le problème financier n'est pas simple : en effet, le budget alloué par la FFHB est en-dessous de la réalité (prix des hôtels, transfert des équipes, ...) et nécessite un grand déploiement d'effort pour s'en rapprocher

Fin de la réunion à 20h15

Eliane HARENT
Secrétaire Générale adjointe



Alain RIPERT
Président

